

# 78 votre canton

/ Brueil-en-Vexin / Drocourt / Follainville-Dennemont / Fontenay-Saint-Père / Gargenville / Guernes / Guitrancourt / Issou / Jambville / Juziers / Lainville-en-Véxin / Limay / Montalet-le-Bois / Oinville-sur-Montcient / Porcheville / Saily / Saint-Martin-la-Garenne /

## Limay

n° 4 Juin 2007

Social

### Une réorganisation inquiétante

La DASDY (Direction des Affaires Sociales du Département des Yvelines) va être profondément restructurée. Elle est là pour répondre localement à vos besoins au travers des Espaces Territoriaux de l'action sociale, des Centres de Planification familiale, des Coordinations gérontologiques. Elle s'occupe de l'insertion, de la Protection Maternelle et Infantile et gère aussi le RMI, l'APA, etc.

Or, la majorité départementale ne relève pas le défi de réduire les inégalités dans un département contrasté comme le notre, comme le groupe communiste le rappelait lors de la séance du 26 janvier 2007 sur le budget. Ainsi, les 37 millions d'euros de recettes supplémentaires, portées en totalité sur les territoires qui hébergent la

plus grande partie des familles en difficulté (Rmistes, chômeurs, familles monoparentales avec peu de ressources) indiqueraient la volonté départementale d'œuvrer dans le sens de plus d'équité et le souci de ne pas laisser sur le bord de la route du développement économique et de la modernité des pans entiers de notre département. Or la DASDY va donc être divisée et déstructurée et la volonté affichée par la majorité départementale de « maîtrise des coûts » fait craindre aux personnels une détérioration des conditions de travail. Pour moi, « la partition de la DASDY doit se faire avec des moyens supplémentaires pour apporter un plus en efficacité, et répondre, tant à l'inquiétude du personnel, qu'aux missions du service public. ■

Finances

### Les aides du département doivent bénéficier aux territoires les moins favorisés

Dans ce département riche, peu de chose ont été faites pour rétablir les déséquilibres entre les zones de richesse et les zones de pauvreté. L'aide du département ne peut être versée indistinctement sans tenir compte des difficultés que rencontrent certaines collectivités. C'est pourquoi l'impôt et le budget devraient servir à résorber les inégalités et non les reproduire et les accentuer. Grâce à l'augmentation des

richesses du département, il était possible d'aller dans ce sens. Pour preuve, les recettes du département s'étant accrues de 37 millions d'euros, dont 27 millions au titre de la fiscalité indirecte et 10 millions au titre de la fiscalité directe, il eut fallu consacrer ces moyens aux territoires où habitent le plus grand nombre de familles modestes et en difficulté. C'eût été mettre certaines déclarations sur l'équité en accord avec les actes. ■

Aides

### Pour une transparence dans l'attribution des deniers publics

Le rapport des inspections des finances, de l'administration et des affaires sociales, a établi à 65 milliards d'euros les aides publiques aux entreprises en 2005. Cette somme est supérieure d'un tiers au budget de l'Education nationale et représente l'équivalent des dépenses hospitalières. Le département est concerné puisqu'il participe peu ou prou aux 650 dispositifs d'aides mise en place pour la seule région d'Ile-de-France. Au vu de ces chiffres impressionnants, je veux que pour chaque dossier de demande d'aide, avoir

connaissance de l'ensemble des aides dont bénéficie déjà l'entreprise et la façon dont elle utilise ses fonds. Me reviens que j'étais contre l'aide financière de 1 million d'euros pour E.A.D.S. les Mureaux. On connaît maintenant le résultat : des centaines de postes supprimés alors que dans le même temps, M. Forgeard, ami du gouvernement, s'attribue avec la complicité de l'Etat, 8,5 millions d'euros de stocks options et 100 000 euros mensuels en laissant derrière lui un désastre managérial et industriel. ■

Edito

### Le Canton a des atouts à protéger et d'autres à développer.

Le Canton de Limay composé de 17 communes a des spécificités qui peuvent paraître très contradictoires pour celui qui ne le connaît pas ou pour celui qui en a une vision partielle. En effet, il allie la préservation du cadre de vie et de l'environnement, tous les types de logements et le développement économique.

Situé entre la Seine et le début du Parc Naturel Régional du Vexin français, chaque ville ou village réunit plusieurs de ces atouts. Le tout donne un ensemble harmonieux et cohérent néanmoins. C'est dans cet esprit que nous devons étudier les évolutions du Canton sans subir la pression des promoteurs immobiliers ni celle des cimentiers avec le projet dément et catastrophique de création d'une zone spéciale exploitable de 500 ha ! Accepter, équivaudrait à renoncer à la maîtrise des équilibres et au développement durable. C'est pour cela que je souhaite et que j'agis pour que le Conseil général des Yvelines s'oppose à cette zone spéciale dans le cadre de la révision de la Charte du PNR du Vexin.

Jacques SAINT-AMAUX  
Conseiller général des Yvelines



Subventions

### Canton de Limay

#### Sport

**Drocourt** : Association sportive Drocourtoise : 142 €

**Fontenay-Saint-Père** : Association sportive de Fontenay-Saint-Père : 748 €

**Gargenville** : Club Omnisports de Gargenville : 4 367 € ; L'Espérance de Gargenville : 942 € ; Magic Basket Gargenville : 666 €

**Issou** : Association sportive d'Issou : 2 414 €

**Juziers** : Tennis-Club de Juziers : 517 €

**Lainville** : Football-Club Lainvillois : 331 €



Visite de l'espace territorial.



Rencontre avec les industriels des zones industrielles de Limay et Porcheville.



Visite au Salon du livre de la jeunesse à Issou.

**Porcheville** : Association sportive Porcheville Natation : 512 €

#### Limay :

ALJ Limay - Football : 1 526 € ;  
ALJ Limay - Gymnastique volontaire : 921 € ;  
ALJ Limay - Marche randonnée : 224 € ;  
ALJ Limay - Rugby : 886 € ;  
ALJ Limay - Tennis : 639 € ;  
ALJ Limay - Tennis de table : 473 € ;  
ALJ Limay - Gymnastique : 679 € ;  
Association sportive de Limay Judo Ju-Jitsu : 559 € ;  
Centre Cycliste des loups de Limay : 295 €

#### Centre de loisirs

**Gargenville** : Centre de loisirs : 1 155 € ;  
CALG Centre d'animation et de loisirs : 669 € ;  
Centre de loisirs les Elfes : 1 101 €

**Porcheville** : Centre de loisirs : 1 348 €

#### Collèges : fonctionnement

#### Issou :

Jacques Cartier : Réparation de la chaudière à gaz : remplacement du corps de chauffe et de l'échangeur principal : 8 730 € ;  
Renouvellement de 16 postes en salle multimédia et 1 serveur de fichiers : 14 171 €

**Limay** : Galilée : Réfection de la toiture zinc suite à des infiltrations dans la salle 112 et dans le hall du bâtiment : 1 430 €

#### Collèges : investissement

**Gargenville** : Albert Camus : 15 245 €

**Issou** : Jacques Cartier : 16 992 €

**Limay** : Galilée : 21 944 €

#### Fonds départemental de solidarité

**Gargenville** : A. Camus : 1 652 €

**Issou** : J. Cartier : 1 371 €

**Limay** : A. Thierry : 2 295 € ;

Galilée : 1 210 €

#### Subvention travaux

**Jambville** : Remise en état des rues du Regard et de l'Abreuvoir : 143 522 € ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

#### Groupe de la majorité départementale

Nouvel instrument de la politique contractuelle départementale, le Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle - CDOR - initié par Pierre Bédier, Président du Conseil général, est destiné à relancer la production de logements dans les Yvelines en portant, sur la période 2006-2013, la construction annuelle de 3 700 à au moins 6 000 logements. Face à la demande sans cesse croissante des familles qui souhaitent s'installer sur le territoire yvelinois, le Département aidera les communes et intercommunalités à hauteur de 10 000 euros par logement supplémentaire en référence aux années 2000-2004. D'ores et déjà le succès est au rendez-vous. 23 contrats signés et validés par le Conseil général. 30 en cours de négociation.

#### Groupe socialiste

Lors d'une commission permanente, début 2007, Roland Nadaus s'était indigné de la suppression des primes de Noël et de vacances pour les enfants de parents sans emploi. Par lettre, le 23 mars 2007, notre Groupe demandait au Président Bédier de revenir sur cette suppression. Dans sa réponse du 4 avril, M. le Président indique maintenir cette décision tout en affirmant ne pas se désengager dans le domaine social. Nous insistons sur la portée symbolique et humaine de ces primes, en particulier celle de Noël. Au moment où les familles se retrouvent en difficulté à la suite de la perte de leur emploi et compte tenu des moyens du Conseil Général des Yvelines, nous considérons que cette décision est mesquine.

#### Groupe communiste

L'emploi industriel occupe une place importante dans les Yvelines et représente 26,4 % des emplois. Depuis dix ans, le secteur industriel perd des emplois, et les rares postes nouveaux sont surtout des emplois précaires. De nombreuses menaces planent sur l'automobile : fermeture de chaînes à Renault Flins, perte d'emplois à Poissy, etc. Paradoxalement, ces entreprises enregistrent de bons résultats pour 2006, mais ne partagent pas les fruits des gains de productivité avec les salariés ! L'Etat, lui, continue de saupoudrer d'aides des entreprises qui licencient et qui n'investissent plus... Nous considérons que la sauvegarde et le développement des emplois industriels doit être une priorité pour notre département.